



1^{er} Congrès de la *Société de philosophie des sciences*

Paris, 21 et 22 janvier 2005

Appel à contributions

Le premier Congrès de la *Société de Philosophie des sciences* se tiendra les vendredi 21 et samedi 22 janvier 2005 à Paris, dans les locaux de l'École Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm.

Comité d'organisation

Daniel Andler (président de la société), Anastasios Brenner, Georges Chapouthier, Nadine de Courtenay, Jean Gayon (président du comité), Thierry Martin.

Comité de programme

Au titre du Conseil d'administration : Anastasios Brenner, Georges Chapouthier, Nadine de Courtenay, Thierry Martin, Jean-Claude Pont..

Membres extérieurs : Patrice Bailhache, Pietro Corsi, Jean-Paul Delahaye, Bertrand Saint-Sernin, Bernard Walliser

Organisation intellectuelle du Congrès

Conformément aux principes adoptés par l'assemblée générale de la Société (voir document joint), le Congrès accueille :

(1) Des symposiums et ateliers, proposés par des membres de la société.

Les *symposiums* consistent en un ensemble de 3-4 communications de 30' chacune (discussion incluse de 10') sur un thème spécifié. Ces communications devraient être soumises à publication dans un volume édité par la Société. Les auteurs participant aux symposiums s'engagent à fournir un texte définitif dans les trois mois suivant le colloque (30 000 caractères espaces compris au maximum). Le nombre des symposiums est fixé par le comité de programme.

Les *ateliers* sont moins formels : recherches exploratoires, tables rondes, etc.

(2) Des communications individuelles, orales (20' maximum, 10' de discussion) ou affichées (posters).

Thème du Congrès de 2005 : *Tout et partie (logique, philosophie générale des sciences, philosophie des sciences particulières)*.

Ce thème n'est pas obligatoire. Il est cependant souhaité qu'un nombre significatif de symposiums, ateliers et communications s'y rattachent. Le comité de programme y sera attentif, notamment dans la perspective de la publication des symposiums. Les conférences plénières invitées porteront sur le thème retenu.

Le comité de programme examine les propositions de symposiums, ateliers et communications individuelles, et les accepte ou rejette. Il définit la place des communications individuelles dans le programme du colloque.

Soumission de contributions

Les propositions, en français ou en anglais, devront parvenir à la SPS au plus tard le 15 octobre 2004 de préférence par courriel (sps@ens.fr), ou à défaut par courrier papier à Daniel Andler, président de la Société de philosophie des sciences, École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris. Le Comité de programme fera parvenir ses décisions par courrier électronique avant le 31 octobre 2004.

Chaque proposition de symposium ou atelier doit inclure :

- la désignation de l'organisateur du symposium ou atelier qui communiquera avec le comité de programme.
- le titre du symposium ou atelier ;
- un argumentaire (1800 signes maximum) ;
- la liste nominative des participants ;
- les titres et résumés des communications (1500 signes maximum pour chaque communication) ;
- l'adresse de chaque participant avec indication de son adresse email et de son numéro de téléphone, ainsi que la mention de son affiliation institutionnelle (s'il y en a une).

Chaque proposition de communication individuelle doit inclure :

- le titre et le résumé de la communication (1500 signes maximum) ;
- l'adresse du participant avec indication de son adresse e-mail et de son numéro de téléphone, ainsi que la mention de son affiliation institutionnelle (s'il y en a une).
- La préférence de l'auteur quant à la forme de sa communication (exposé oral ou *poster*), le comité de programme se réservant la décision finale.

Droits d'inscription

Le coût de l'inscription est fixé à 10 _ pour les membres de la SPS, à titre de participation aux frais d'organisation du Congrès, celui des non-membres à 60 _, celui des étudiants et chômeurs à 5 _.

Conditions matérielles d'accueil

Le financement du congrès repose essentiellement sur les droits d'inscription et les ressources propres de la Société (cotisations). Les participants recevront un fascicule contenant le programme du congrès et les résumés des communications. Une réception sera organisée le vendredi 21 janvier (soir). Les participants prendront à leur charge leur hébergement et leurs repas. Une liste d'hôtels leur sera adressée.



**DEMANDE D'ADHESION
A LA
SOCIETE DE PHILOSOPHIE DES SCIENCES**
(ENS, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris)

Année 2004

Je soussigné

Nom

Prénom

Adresse postale

Tel. et/ou fax

e-mail

Etablissement/organisme de rattachement

Fonctions

Domaines d'intérêt en philosophie des sciences

Parrain n° 1

Parrain n° 2

(facultatif pour les étudiants)

Les parrains sont choisis parmi les membres de la Société. S'agissant de la première campagne d'adhésion après la constitution de la SPS, ce sont les membres fondateurs, dont la liste est jointe, qui peuvent parrainer les candidatures. Vous pouvez indiquer les noms des parrains après avoir obtenu leur accord, sans qu'il soit nécessaire qu'ils expriment cet accord sous forme écrite, sachant qu'une non-confirmation ultérieure par un parrain entraînerait une radiation immédiate. Pour les étudiants, la recommandation de leur directeur de mémoire (DEA) ou de thèse est suffisant, à condition qu'il soit formulé par écrit.

- **sollicite mon adhésion à la SPS**
- **en cas d'acceptation, m'engage à m'acquitter la cotisation annuelle au tarif plein, au tarif réduit (rayer les mentions inutiles et joindre une preuve si vous sollicitez le tarif réduit).**

Date

Signature

Montant de la cotisation (année civile) : 30 _ (10 _ pour les étudiants et chômeurs).
Ce montant ne sera versé qu'après validation de la candidature par l'assemblée générale annuelle.

Bulletin à retourner au Secrétaire général de la *Société de Philosophie des Sciences* :

Thierry Martin

SPS

23 rue du Dr Gouhot

39380 MONT SOUS VAUDREY